



ALGORITHME POUR FORMULER UNE INSATISFACTION OU UNE PLAINTE

Vous désirez formuler une insatisfaction ou une plainte?

1. Prenez contact sans tarder avec le chef d'unités ou le chef de service concerné



SI L'INSATISFACTION PERSISTE



2. Prenez contact avec le directeur concerné.

- Directrice des services techniques (alimentation, entretien ménager, buanderie, installations matérielles)
- Directrice des soins infirmiers et services cliniques
- Directrice des ressources financières et informationnelles

SI L'INSATISFACTION PERSISTE et que vous désirez FORMULER UNE PLAINTE

3. Communiquez avec la commissaire locale adjointe aux plaintes et à la qualité des services

Madame Julie Proulx

☎ 514 252-3510

✉ commissaireauxplaintes.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

5415, boul.de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4